

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014



Les rapports périodiques de la CATNB se fondent sur la Stratégie antitabac du Nouveau-Brunswick et rendent compte des activités antitabac des intervenants de la Coalition.

Le présent rapport comprend toutes les activités entreprises de novembre 2012 à octobre 2013. Pour prendre connaissance des activités entreprises depuis octobre 2001, consultez le www.nbatc.ca



NB anti-tobacco
COALITION
antitabac du N.-B.

Tobacco Free. Everyone. Everywhere.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick

C.P. 1372
Hampton, N.-B.
E5N 8H3

Christy Bigney, Coordinatrice
Tél.: (506) 832-3857
Télec.: (506) 832-3011

Vision

Une province sans fumée.

Mission

Travailler en partenariat à la dénormalisation du tabac et des produits assimilés au tabac, en changeant les attitudes et les comportements.

Pour communiquer avec les personnes chargées de la mise en œuvre de l'une ou l'autre des initiatives de lutte contre le tabagisme contenues dans le présent rapport, veuillez contacter la coordonnatrice de la CATNB, Christy Bigney, à admin@nbatc.ca ou au 506-832-3857.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

Table des matières

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick	2
Vision	2
Mission	2
PROGRÈS DES ACTIVITÉS	4
Objectif 1: Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes en guise d'appui aux mesures antitabac	4
Objectif 2: Accroître le nombre de Néobrunswickois qui ne font pas usage du tabac et qui persévèrent.	9
Objectif 3: Accroître le nombre d'utilisateurs qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévéreront.	11
Objectif 4: Accroître le nombre d'endroits publics et privés et de milieux de travail sans fumée.	13
Activités qui appuient l'ensemble des objectifs	16
Lois provinciales qui soutiennent la Stratégie antitabac du N.-B.	17

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

PROGRÈS DES ACTIVITÉS

Objectif 1: Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes en guise d'appui aux mesures antitabac

1(a) Enrichir les compétences et les connaissances des intervenants

CONTINU

- Rédiger et distribuer les rapports d'étape de la CATNB.
- Maintenir le site web de la CATNB afin de s'assurer que les intervenants auront un accès rapide et facile aux principales ressources en matière de lutte contre le tabagisme.
- Assister à des colloques et des ateliers qui ont trait à la Stratégie antitabac du N.-B. et, s'il y a lieu, transmettre les résultats de ces activités aux intervenants.
- Participer à des foires commerciales et de la santé dans le but de distribuer les ressources en matière de lutte antitabac et de promouvoir les objectifs de la Stratégie antitabac du N.-B. (p. ex. : la Conférence provinciale sur le mieux-être, REACH et Symposium sur la santé respiratoire du N.-B.)
- Répondre aux demandes d'information et de ressources de la part des intervenants en vue d'appuyer leurs efforts de lutte contre le tabagisme et coordonner l'envoi des ressources requises.
- Appuyer la base de données et les questionnaires de liste des intervenants.
- Participer aux initiatives de recherche nationales et provinciales comme sources principales d'information.
- Améliorer la présence de la CATNB sur les médias sociaux et ses échanges avec les intervenants par la mise à jour de son fil Twitter, à l'aide de ressources, de nouvelles et de renseignements liés à la lutte contre le tabagisme.

PLANIFIÉ

- Proposer du contenu lié au tabac (soit des événements, de nouvelles ressources, des webinaires et des statistiques) à des fins de publication sur la page Facebook du mouvement du mieux-être.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

EN COURS

- Explorer les possibilités de formation des intervenants provinciaux ou de développement régional.
- Concevoir un nouveau modèle pour le bulletin électronique de la CATNB, dans MailChimp.

TERMINÉ

- Créer et diffuser une fiche de renseignements sur la prédisposition au tabagisme, à partir des données issues du Sondage sur le mieux-être des élèves du N.-B.
- De concert avec les partenaires du mieux-être, planifier la Conférence provinciale sur le mieux-être 2014. (Mai 2014)
- Organiser un webinaire destiné aux intervenants de la CATNB - La fumée du tabac extérieure – preuves à l'appui de la multiplication des endroits sans fumée avec le Dr Ryan Kennedy. (Décembre 2013 et janvier 2014)
- Embaucher sous contrat un coordonnateur des communications à temps partiel pour une période de 6 mois pour la CATNB. (Septembre 2014).

1(b) Stimuler et diffuser les recherches sur le tabac axées sur l'atteinte des objectifs de la stratégie

CONTINU

- Distribuer et promouvoir auprès des intervenants l'utilisation de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (ETJ), le Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes et les autres données de surveillance connexes.
- Maintenir et collaborer avec les autres réseaux de lutte contre le tabagisme à l'échelle provinciale et nationale.
- Mener des sondages d'opinion périodiques auprès des Néobrunswickois sur les enjeux liés au tabagisme (p. ex. : les sondages d'opinion de la Société canadienne du cancer) et transmettre les résultats aux intervenants.
- Intégrer les indicateurs du taux de tabagisme aux profils communautaires « [Coup d'œil sur ma communauté](#) » du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

PLANIFIÉ

- Renforcer les capacités de recherche en matière de lutte contre le tabagisme au Nouveau-Brunswick. La prédisposition au tabagisme est un nouveau domaine d'étude qui implique l'observation du lien entre la santé mentale et le tabagisme.
- De concert avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, planifier le contenu et l'administration du Sondage sur le mieux-être des élèves.

TERMINÉ

- Mener le Sondage sur le mieux-être des élèves (3e édition) auprès des élèves des 4e et 5e années et des parents des élèves du primaire.
- Fournir des lettres d'appui à divers projets de recherche sur le tabac, sur les plans tant provincial que national :
 - Mesurer la portée des politiques sans fumée dans les habitations communautaires- Surmonter les obstacles liés au faible niveau d'alphabétisation et aux résidents non anglophones. (Les Drs Manske et Kennedy, Université de Waterloo)
 - *Cancer Risk Assessment in Youth Survey (CRAYS) : Supplementing CSTADS to Evaluate Natural Experiments* (sondage d'évaluation du risque de cancer chez les jeunes : un complément au CSTADS visant à évaluer les expériences naturelles). Dr Manske et autres, Université de Waterloo. [En anglais seulement]
 - « *Smoke-Free Horizon: Saint John Regional Hospital Tobacco-Free Campus Pilot.* » (horizon sans fumée : projet pilote sans tabac sur le campus de l'Hôpital régional de Saint John). Dr Stevenson et autres. [En anglais seulement]

1(c) Susciter la participation des diverses populations en créant des occasions d'exercer un leadership dynamique (p. ex., les Autochtones, les jeunes et les personnes âgées)

CONTINU

- Explorer les possibilités de soutenir et de s'associer aux activités de lutte contre le tabagisme au sein des collectivités des Premières Nations.
- Explorer les possibilités de soutenir et de s'associer aux initiatives de lutte contre le tabagisme en participant activement au réseau des Premières Nations et des Autochtones de la CSAAP.

EN COURS

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

- Offrir une information inédite, appropriée et à jour sur la lutte contre le tabagisme chez les jeunes sur le site web de la CATNB au moyen de liens vers les organismes de jeunes pertinents.
- Promouvoir et soutenir la campagne de Santé Canada auprès des jeunes adultes, « Je te laisse ».

TERMINÉ

- Fournir une lettre d'appui à la proposition de projet du Mawiw Council, intitulé Olamoltinetj, Wollatomuhtine (un souffle de vie), qui se déroulera au sein des Premières Nations Eslipogtog, Esgenoôpetit et Tobique.

1(d) Promouvoir les politiques, les pratiques et les activités sans tabac d'envergure au sein des milieux de travail, des organismes et des établissements

CONTINU

- Réimprimer et distribuer les trousseaux d'outils pour le mieux-être au travail qui comprennent un module pour un mode de vie sans tabac.
- Offrir de la documentation sur les milieux de travail sans tabac à la Communauté de pratique du mieux-être en milieu de travail du N.-B., à des fins d'inclusion dans leur collection de ressources.

PLANIFIÉ

- Proposer un ou des webinaires sur la série en trois parties, L'abandon du tabac et le milieu de travail, en collaboration avec la Communauté de pratique du mieux-être en milieu de travail du N.-B.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

TERMINÉ

- Décerner à 7 milieux de travail le prix Le Mieux-être à cœur pour leurs efforts visant à améliorer la santé et le mieux-être des employés par un mode de vie sans tabac, une alimentation saine, l'activité physique et le mieux-être psychologique. (Avril 2014)
- Distribuer l'Ézine axé précisément sur le tabac dans les milieux de travail néobrunswickois. (Janvier 2014)
- Participer au *Workplace Wellness Solutions* (solutions liées au mieux-être au travail), le colloque annuel de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en santé du travail inc., qui mise sur le réseautage et le partage de ressources liées à la lutte contre le tabagisme afin de favoriser la poursuite des objectifs de la Stratégie antitabac du N.-B. (Octobre 2014)

1(e) S'efforcer d'harmoniser les initiatives sans tabac avec les autres stratégies et réseaux pour favoriser l'essor de la Stratégie antitabac du Nouveau-Brunswick

CONTINU

- Adopter des mesures de rapprochement stratégique dans le but de mobiliser les intervenants récents et déjà existants et d'intensifier les actions favorables à la Stratégie antitabac du N.-B.
- Rencontrer les intervenants et cerner les façons dont leurs stratégies peuvent appuyer un mode de vie sans tabac.
- Fournir des liens vers les principaux organismes de lutte contre le tabagisme nationaux et provinciaux sur le site web de la CATNB (p. ex. : Médecins pour un Canada sans fumée et la Newfoundland & Labrador Alliance for the Control of Tobacco). Recourir à des consultants en mieux-être communautaire afin d'enrichir les connaissances sur la façon d'intégrer les initiatives de lutte contre le tabagisme.
- Enrichir les connaissances des conseillers régionaux en matière de mieux-être sur la façon d'intégrer les initiatives antitabac à leurs démarches.

TERMINÉ

- Accueillir le Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick, en tant que membre du comité de direction de la CATNB.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

Objectif 2: Accroître le nombre de Néobrunswickois qui ne font pas usage du tabac et qui persévèrent.

2(a) Multiplier les initiatives sans tabac efficaces au moyen de partenariats entre les écoles et les collectivités

CONTINU

- Soutenir les écoles, les districts et les infirmières en santé publique du programme Apprenants en santé en vue de la mise en œuvre efficace de leurs plans pour des écoles sans fumée au moyen d'une approche exhaustive de la santé à l'école.
- Promouvoir l'utilisation du module sur le tabagisme contenu dans le Planificateur des écoles en santé du Consortium conjoint pour les écoles en santé (CCES), qui a été conçu pour aider chaque établissement à assainir son milieu.
- Octroyer des subventions pour le mieux-être dans les écoles (M-12), qui permettent aux établissements de se centrer sur un domaine prioritaire de leur choix, comprenant le tabagisme ou la santé mentale.
- Transmettre aux écoles les pratiques exemplaires et les données issues du Sondage sur le mieux-être des élèves afin de favoriser la planification de stratégies de mieux-être au sein des écoles et des districts, y compris la promotion des initiatives axées sur la santé mentale en tant qu'approche de prévention du tabagisme.

PLANIFIÉ

- Présenter l'exposé Le tabac – la réalité cachée, lors d'une séance de perfectionnement professionnel à l'intention de l'ensemble des enseignants de l'école secondaire Saint John. (Novembre 2014)

EN COURS

- Favoriser les ressources communautaires et l'engagement des jeunes afin que des mesures propices à un mode de vie sans tabac soient prises, par le biais d'un programme de subventions connexe.

TERMINÉ

- Présenter une version abrégée de l'exposé Le tabac – la réalité cachée à 75 représentants du mieux-être scolaire, issus du District scolaire anglophone – Sud. (Octobre 2014)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B. **Novembre 2013 à octobre 2014**

2(b) Réduire l'accès des jeunes au tabac et aux produits assimilés du tabac en appuyant et mettre en oeuvre des politiques, des règlements, des mesures législatives ou des activités.

CONTINU

- Examiner les données sur les ventes et la prévalence du tabagisme afin de favoriser une mise en œuvre mieux centrée.
- Se conformer à la *Loi sur les ventes de tabac* du Nouveau-Brunswick qui régit les endroits, la façon et les personnes à qui il est permis de vendre des produits du tabac dans la province. Les agents de conformité du ministère de la Sécurité publique sont chargés du respect de la loi.

2(c) Exposer les pratiques de l'industrie du tabac qui encouragent l'usage des produits du tabac ou des produits assimilés du tabac

EN COURS

- Concevoir une nouvelle présentation afin d'amener les intervenants à aborder la lutte antitabac différemment, en explorant la façon de porter le coup de grâce au tabagisme par la création d'une « nouvelle génération sans tabac ».

TERMINÉ

- Lors de la Conférence provinciale sur le mieux-être, tenir une plénière visant à amener les intervenants à aborder la lutte antitabac différemment, par l'exploration des nouveaux produits et des nouvelles publicités sur le tabac. (Mai 2014)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

Objectif 3: Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévèreront.

3(a) Accroître la portée d'un réseau exhaustif, coordonné et accessible de soutien et de services en matière de renoncement.

CONTINU

- Maintenir la base de données sur les ressources en matière de renoncement sur le portail de la CATNB.
- Promouvoir l'adoption par tous les professionnels et organismes des domaines de la santé et du soutien d'un continuum de renoncement intégré comprenant Téléassistance pour fumeurs, le service de recommandation par télécopieur (demander – conseiller – orienter) de Téléassistance pour fumeurs, Téléassistance pour fumeurs en ligne et le programme d'intervention clinique contre le tabagisme (ICT) demander – conseiller – soutenir.
- Offrir et promouvoir les services de Téléassistance pour fumeurs et de Téléassistance pour fumeurs en ligne (y compris la distribution des ressources).
- Intégrer les services de Téléassistance pour fumeurs au service de reconnaissance vocale utilisé dans le cadre du Modèle d'Ottawa.
- Appuyer le Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac (initiative de l'an 1 du Plan provincial de la santé 2013-2018) et l'élargir aux hôpitaux, aux cliniques externes et aux milieux de pratique communautaire du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité, par la formation, l'animation et le renforcement de l'infrastructure, en vue d'assurer un changement durable (entre autres, la rédaction de politiques, les outils standardisés et les indicateurs clés de performance visant des mesures d'amélioration du processus).
- Propager le Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac au sein des cliniques de sensibilisation au diabète et des unités de soins ambulatoires des RRS.

PLANIFIÉ

- Proposer le « Défi Qui Cesse Gagne » pour le renoncement au tabac aux collectivités de Dieppe, Richibouctou et Shediac, au moyen d'une promotion radio. (Janvier 2015)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

EN COURS

- Offrir des présentations aux hygiénistes dentaires, les invitant à participer aux efforts de renoncement et leur montrant la pertinence de Téléassistance pour fumeurs.

TERMINÉ

- Mener une campagne en ligne et électronique axée sur la promotion de Téléassistance pour fumeurs (y compris Facebook et YouTube).
- Par le biais du Centre d'excellence pour l'abandon du tabac dans un cadre clinique du Réseau de santé Horizon, offrir une formation médicale reconnue. Le Forum d'éducation visait à favoriser la formation continue des prestataires de soins de santé sur le traitement de la dépendance au tabac en clinique, fondé sur des preuves. Le public cible comprenait des sommités des soins cliniques au sein du Réseau de santé Horizon, qui ont fait du Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac (MOAT) une norme des soins aux patients. (Octobre 2014)
- Publier 5 modules d'apprentissage en ligne intensifs sur l'intranet du Réseau de santé Horizon, afin de favoriser la formation continue des prestataires de soins de santé sur le traitement de la dépendance au tabac en clinique, fondé sur des preuves. Les modules d'apprentissage comprenaient ce qui suit : un *aperçu du programme du Modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabac (MOAT)*, *la dépendance à la nicotine*, *les médicaments pour le renoncement au tabac*, *de brefs conseils stratégiques* et *la tenue d'une consultation sur le renoncement au tabac*.
- Accueillir l'Unité de prévention et de gestion des maladies chroniques du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick au sein du Groupe de travail sur le renoncement.
- Les médicaments antitabac sur ordonnance Champix et Zyban seront dorénavant couverts par le Plan de médicaments sur ordonnance et le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick. (Juillet 2014)
- Proposer le « Défi Qui Cesse Gagne » aux collectivités de Dieppe, Caraquet et Bouctouche au moyen d'une promotion radio. (Janvier 2014)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

3(b) Aider à mieux comprendre l'impact des influences sociales, à la maison, à l'école dans la communauté et au travail.

3(c) Inclure le renoncement chez les jeunes dans les initiatives sans tabac d'envergure en milieu scolaire

PLANIFIÉ

- Proumouvoir Vie 100 Fumer auprès des intervenants de la santé en milieu scolaire.

EN COURS

- Appuyer le renoncement chez les jeunes au moyen de subventions pour le mieux-être dans les écoles.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

Objectif 4: Accroître le nombre d'endroits publics et privés et de milieux de travail sans fumée.

4(a) Favoriser la multiplication des politiques *entièrement sans fumée* dans tous les endroits intérieurs et extérieurs, dont les endroits publics et privés et les milieux de travail.

CONTINU

- Respecter la *Loi sur les endroits sans fumée* du Nouveau-Brunswick, qui interdit l'usage du tabac dans les endroits publics fermés et les milieux de travail intérieurs. Les inspecteurs de la Santé publique, les agents de conformité du ministère de la Sécurité publique et les inspecteurs du service de travail sécuritaire sont chargés du respect.
- Échanger des renseignements et des ressources, favoriser la sensibilisation du public et des professionnels aux avantages des endroits extérieurs sans tabac, appuyer la formulation de politiques sans tabac dans les milieux extérieurs et rechercher les occasions de promouvoir les endroits extérieurs sans tabac avec les partenaires traditionnels et non traditionnels, dans le cadre des efforts du Groupe de travail sur les endroits extérieurs sans tabac.

EN COURS

- Envisager les possibilités d'apporter d'autres modifications à la *Loi sur les endroits sans fumée*.

TERMINÉ

- De concert avec la municipalité de Sussex, concevoir des affiches visant la sensibilisation à sa politique sur les endroits extérieurs sans fumée.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B. Novembre 2013 à octobre 2014

4(b) Sensibiliser le public et accroître le soutien actif et la création d'endroits intérieurs et extérieurs entièrement sans fumée.

CONTINU

- Évaluer les attitudes et les comportements du public relativement aux endroits sans fumée au moyen des recherches et des efforts de surveillance existants.

EN COURS

- Explorer les nouvelles possibilités d'accroître l'appui du public à l'égard des endroits sans fumée, dont les endroits publics extérieurs, les terrasses, les résidences et les immeubles à logements multiples.
- Concevoir et distribuer un guide ou une trousse d'outils à l'intention des planificateurs d'événements, les aidant à organiser des activités extérieures sans fumée.

TERMINÉ

- Fournir de l'information pour le guide de planification de la Journée des parcs et sentiers *en mouvement*, afin de désigner l'ensemble des activités connexes comme étant sans tabac.
- Préparer et partager avec les intervenants un récit de réussite mettant en relief le fait que 44 des 47 Journées des parcs et sentiers *en mouvement* ont été tenues sans fumée.
- Lors de l'assemblée générale annuelle de Recreation New Brunswick, présenter aux délégués de diverses municipalités néobrunswickoises un exposé sur les avantages des endroits et des événements extérieurs sans fumée. (Septembre 2014)

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B.

Novembre 2013 à octobre 2014

Activités qui appuient l'ensemble des objectifs

EN COURS

- S'assurer de la hausse du financement (de Santé Canada et d'autres sources) afin de soutenir les activités prioritaires de la CATNB.
- Obtenir le soutien administratif et la coordination de la CATNB (dont il est actuellement question dans la Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick, à la rubrique partenariat et collaboration – une direction stratégique).
- Maintenir et renforcer les liens avec les autres coalitions et organismes du domaine de la santé, à l'échelle provinciale et nationale (p. ex. : le Conseil canadien pour le contrôle du tabac, l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique du N.-B., le réseau provincial des coalitions et des conseils, l'Association pour les droits des non-fumeurs et la Canadian Smoke Free Housing Coalition).
- S'assurer de la création de liens entre la lutte contre le tabagisme et les initiatives provinciales axées sur le mieux-être, les saines habitudes de vie et la prévention et la gestion des maladies chroniques.
- Envisager des occasions de promouvoir la santé mentale en tant que stratégie de réduction du tabagisme.

TERMINÉ

- Encourager les intervenants à organiser des activités axées sur un mode de vie sans tabac durant la Semaine du mieux-être du Nouveau-Brunswick, 1-7 octobre 2014.
- Encourager les intervenants à s'engager à l'égard d'un mode de vie sans tabac dans le cadre de **Joignez le mouvement du mieux-être** (initiative de marketing social de la stratégie du mieux-être).
- Participer à l'examen et la révision du site web du mouvement du mieux-être.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA STRATÉGIE ANTITABAC DU N.-B. **Novembre 2013 à octobre 2014**

Lois provinciales qui soutiennent la Stratégie antitabac du N.-B.

Loi sur les endroits publics sans fumée du Nouveau-Brunswick

- Interdiction de fumer dans les milieux de travail et les endroits publics fermés (entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2004).
- Interdiction de fumer dans les véhicules en présence de jeunes de moins de 16 ans (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010).

Loi sur les ventes de tabac du Nouveau-Brunswick

- Interdiction des étalages de produits du tabac chez les détaillants (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009).
- Proclamation du projet de loi fédéral C-32 à l'automne 2009 couvrant le projet de loi 48 provincial proposé dans le cadre de la *Loi sur les ventes de tabac*, entraînant la non-proclamation du projet de loi 48 en janvier 2010.

Loi de la taxe sur le tabac du Nouveau-Brunswick

- Hausse de la taxe de 5,25 cents applicable à chaque cigarette, perche et gramme sur tous les produits du tabac, sauf les cigares (entrée en vigueur le 23 mars 2011).
- Les droits de licence des détaillants ont été modifiés le 1^{er} avril 2012. Le prix d'une nouvelle licence est de 100 \$, avec des droits de renouvellement annuel de 50 \$.